PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 18 décembre 2023

PLAN D'ACTION SUITE AUX INONDATIONS EN PICARDIE MARITIME

Le préfet de la Somme, Rollon MOUCHEL-BLAISOT, a réuni le 15 décembre, à Abbeville, avec le président du Conseil départemental, Stéphane HAUSSOULIER, les services et agences de l'Etat et du conseil départemental, la chambre d'agriculture, les collectivités locales et des associations du littoral pour une restitution des travaux menés suite aux fortes pluies de novembre ayant occasionnées des dégâts importants dans les communes du littoral picard.

Un diagnostic des causes ayant conduit aux inondations a pu être partagé :

- Les niveaux pluviométriques observés par Météo France sur la période du 7 au 14 novembre sont exceptionnels, de l'ordre d'un évènement centennal ;
- Des difficultés liées à l'entretien du réseau hydrographique de surface (nombreux embâcles et envasement important) ont été constatées, obérant l'efficacité des ouvrages permettant un exutoire des cours d'eau du littoral vers la mer.

D'ores et déjà, des solutions d'urgence ont été identifiées :

- Des travaux d'entretien ont été autorisés pour permettre l'ouverture de portes à flot ; des opérations d'évacuation de l'eau sont toujours en cours via des moyens de pompage levés par les collectivités. La disponibilité de ces moyens pour le département sera renforcée, notamment à travers une acquisition par le service départemental d'incendie et de secours 80 subventionnée par l'Etat ;
- Une procédure de demande de reconnaissance de catastrophes naturelles est engagée pour 12 communes ;
- Des mesures d'indemnisation et des dérogations sont mises en place pour les exploitants agricoles.

Dans les prochains mois, des opérations de communication vont être engagées auprès des propriétaires et riverains de cours d'eau pour leur rappeler leurs obligations d'entretien et leur apporter des conseils pratiques.

Enfin, 3 comités de pilotage sectoriels sont mis en place pour identifier un calendrier d'action à court et moyen termes ainsi que pour clarifier les responsabilités réparties et construire une feuille de route partagée :

- Bas-Champs / Cayeux,
- Baie de Somme / Le Crotoy,
- Baie d'Authie (interdépartemental avec le Pas-de-Calais).

Animés par le syndicat mixte compétent et un élu, avec l'appui des services de l'État, leurs principaux axes de travail porteront sur :

- La planification des travaux d'entretien des cours d'eau et des portes à flots dès 2024 ;
- L'organisation de l'enlèvement des embuches sur les cours d'eau ;
- L'adaptation des ouvrages hydrauliques existants ;
- La possibilité d'installation d'ouvrages complémentaires à l'évacuation gravitaire de l'eau, avec par exemple une étude sur les vis d'Archimède.

Une nouvelle séance plénière sera organisée avant l'été 2024 pour faire un point d'étape sur ce plan d'actions.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens